



Dans ce Bulletin communal, vous trouverez les principaux évènements et activités qui se sont déroulés et réalisés au cours de l'année 2018, ainsi que les projets pour 2019.

Nous avons à cœur de remercier l'énergie déployée par tous nos bénévoles des diverses associations qui sont une richesse indéniable pour la commune et qui aident activement à son dynamisme.

Merci également à nos entreprises locales qui contribuent à maintenir et créer des emplois ainsi qu'à la commission communication pour le travail accompli pour la conception et la réalisation de ce bulletin.

Bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune de ROMAGNY FONTENAY.

Bonne lecture à tous.

André BOUILLAULT

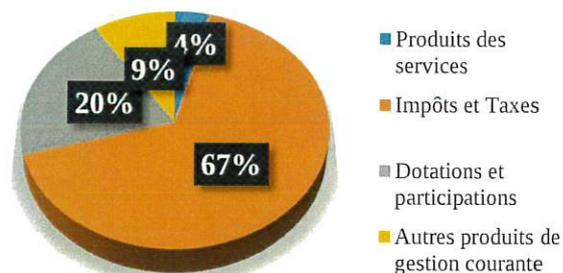
Charline DESLANDES



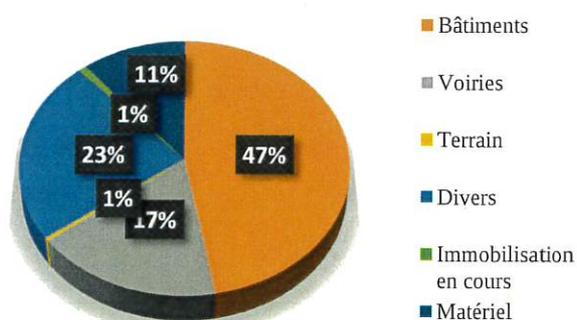
Sommaire

 Mot du Maire	1
 Sommaire	2
 Budget 2018	3
 Evénements 2018	
➤ Voirie	4
➤ Bâtiments	5-6
➤ Diverses dépenses	7
➤ Ecole du Bocage	8
➤ Garderies	9
➤ Fleurissement	10
➤ Cérémonies	11-12-13
➤ Animations	14
 Projets 2019	
<u>VOIRIE</u>	
➤ Fontenay et Romagny	15-16
➤ Mots croisés	16
<u>BATIMENTS</u>	
➤ Atelier Municipal	17
➤ Constructions des Maisons	18
➤ Salle des Fêtes de Fontenay	19
 Déchets	20
 Informations	
➤ Adressage (Numérotation)	21
➤ PLUI	22
➤ Frelons asiatiques	23-24
➤ Informations	25
➤ Associations	26
➤ Horaires d'ouverture	27
Résultat jeux	27

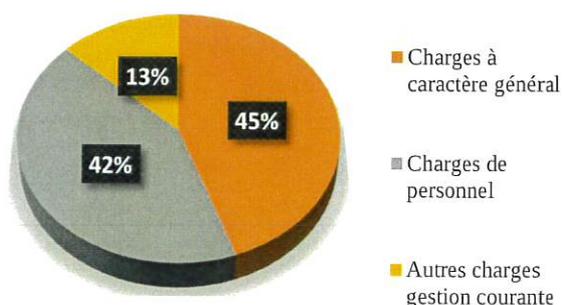
Recettes Fonctionnement

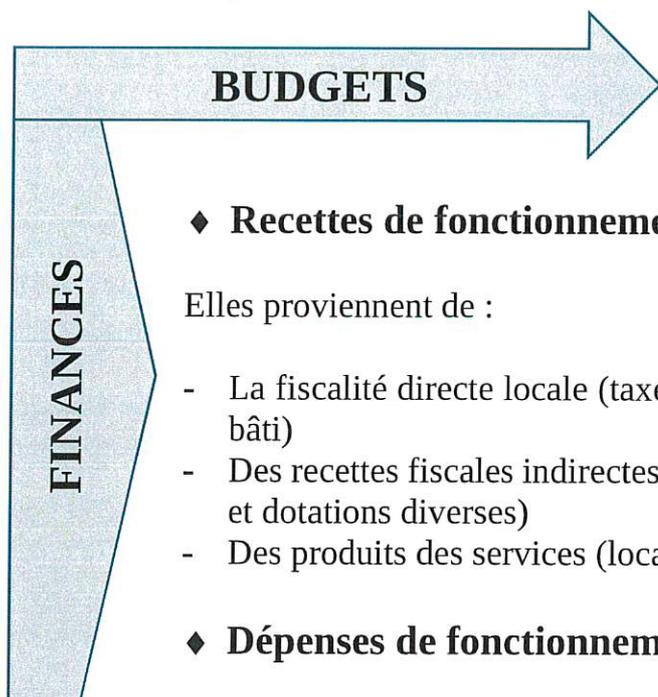


Dépenses Investissement



Dépenses Fonctionnement





◆ Recettes de fonctionnement

Elles proviennent de :

- La fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti)
- Des recettes fiscales indirectes (taxes additionnelles aux droits de mutation et dotations diverses)
- Des produits des services (locations diverses)

◆ Dépenses de fonctionnement

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services :

- Charges de personnel,
- Les dépenses d'entretien,
- Achats de fournitures (papeterie, mobilier...),
- Autres charges de gestion courante (eau, électricité, téléphone, indemnités aux élus...),
- Prestations des services,
- Charges de publicité, de publications, missions et réceptions,
- Charges financières
- Dotations aux amortissements et aux provisions.

◆ Recettes d'Investissement

Elles se répartissent en deux catégories :

- Les ressources internes (l'autofinancement, les ventes de biens et les taxes et participations)
- Les ressources externes tels que les fonds de compensation de la TVA (FCTVA), Dotation d'Équipement Territoriale Rurale (DETR) les autres subventions d'investissements et les emprunts.

◆ Dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement comprennent achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure ou autres titres immobilisés. Ce sont des dépenses afférentes à des biens qui enrichissent le patrimoine de la collectivité. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

VOIRIE

TRAVAUX



Route de la Ménardière

Réfection en enrobé de :

- la Route du Pilon,
- La Ménardière,
- La Divère
- La Rimbaudière,
- et La Croix Bourge pour 216 000€ HT.

- Réfection route de la Noé pour 41 000€ HT.

- Suite aux orages du 1^{er} juillet 2018, plusieurs routes ont été endommagées :



Orage du 01 Juillet 2018

- Route de Langerais,
- Le Feuil, Crèvecoeur,
- La Guérinière,
- SourceLune et
- La Gaumerais
- Le coût des réparations s'est élevé à 25 000€ HT.

- Débernage et divers : La Lande, La Touche, La Bilheudière, Langerais, La Soubardais, Les Quesnouardières, les Vallées Souls et le Bas Manoir pour 19 000€ HT.
- L'épavage sur l'ensemble de la commune a coûté la somme de 12 000€ HT



Nouvel éclairage à Fontenay

Effacement de réseau à Fontenay rue des écoles et création de l'éclairage public de la salle vers le lotissement Turmel. (part communale 9950€ HT)

BATIMENTS

TRAVAUX

Les travaux suivants ont été effectués courant 2018 :

- Réfection de la toiture de la salle de tennis de table de Fontenay (8 565€ HT) et de l'éclairage de cette salle (2 391€ HT),
- Réparation du garage du presbytère de Romagny (1 308€ HT)
- Travaux dans un logement dit « la forge » à Fontenay (peinture, remplacement de porte et de la chaudière et des travaux divers intérieurs) pour 8 225.97€ HT



Construction d'un logement en annexe du multiservice de FONTENAY pour la somme de 143 372 euros.



En Avril 2018, inauguration de ce logement en présence des artisans, l'architecte et du Conseil Municipal.

- Réfection de la toiture et des gouttières de l'église de Fontenay (1163€ HT)
- Réfection de la toiture du local de stockage des logements du Marronnier de Romagny (1 638.66€ HT)

Depuis le 05 juillet 2018, le multiservice de Romagny a réouvert ses portes avec l'arrivée de Sabine et Frédéric Carpentier, originaires de Picardie région d'Amiens.

Quelques travaux nécessaires ont été réalisés dans le local commercial. La commune a racheté le matériel appartenant à leur prédécesseur pour la somme de 12 245€ HT



Nous souhaitons à Mr et Mme CARPENTIER de s'épanouir dans notre commune.

Solution du jeu de la page 21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	M	P	O	S	T	A	G	E
II	R		A	L	G	U	E	S		M
III	O	P	T	A	M	E	S		T	B
IV	I	R	I	S		E	T	I	R	A
V	S	A	N	T	E		E	T	A	L
VI	S	O		I	T	E	R		I	L
VII	A		B	Q		M		E	N	A
VIII	N	A	T	U	R	E	L	S		G
IX	C	I	S	E	A	U		S	U	E
X	E	R		S	I	T	U	O	N	S

DIVERS

DIVERS



Acquisition d'un porte outils pour la somme de 30 000€ dans le but de pouvoir anticiper au zéro phyto. Nous avons obtenu une aide financière de 25% du HT par l'agence de l'eau.

DEPENSES CONCERNANT LES DEUX COMMUNES

- Achat de Jardinières et vasques pour 1 763€ TTC
- Achat de guirlandes de Noël et installation d'électricité sur les mâts pour 5 197€ TTC
- Nettoyeur Haute pression pour 672€ TTC



Espaces paysagers et fleurs pour 11 423€ TTC

La rentrée a eu lieu le 03 Septembre 2018.

Pour la rentrée 2018/2019, 116 élèves inscrits, répartis en 5 classes comme suit :

- 26 élèves TPS/MS
- 22 GS/CP
- 21 CP/CE2
- 20 CE1
- 27 CM1/CM2



Pendant les vacances d'été, des travaux ont été réalisés dans le réfectoire.

- Peinture pour un montant de 2 600€ HT
- Mobilier pour un montant de 11 900€ HT (tables et chaises).

- Acquisition de divers matériels :



Un four qui permet de cuisiner à la vapeur pour 8 296€ HT

- Un lave-vaisselle pour 3 830€ HT
- Un sèche-linge pour 316€ HT
- Une armoire froide négative pour 1 878€ HT
- Un ordinateur pour 1 568€ HT
- Des tablettes 4 000€ HT
- Fournitures scolaires pour 4 618€ HT
- Divers travaux et investissements (anti-pince doigt et remplacement vitrage, moquette) pour 5 227€ HT

GARDERIE DE FONTENAY

SCOLAIRE



La garderie de Fontenay fonctionne depuis la fermeture de l'école en 2013.

Les horaires d'ouverture pendant les jours d'école sont les suivants :

07h15 – 08h45
16h45 – 18h45

Aujourd'hui, elle compte 17 enfants. C'est un lieu de détente. Les enfants peuvent jouer aux jeux de société ou jeux collectifs et ainsi que diverses activités ou bricolages et pour les enfants qui le souhaitent les leçons. Toutes les activités sont librement faites selon le goût et le choix des enfants.

GARDERIE DE ROMAGNY



Les horaires d'ouverture pendant les jours d'école sont les suivants :

07h30 - 08h45
16h30 - 18h30



Toutes les activités sont librement faites selon le goût et le choix des enfants.

FLEURISSEMENT

CADRE DE VIE



Pour la seconde édition, la commission fleurissement a organisé le concours des maisons fleuries.

Cette année nous avons eu cinq participants pour le concours des maisons fleuries et deux pour les potagers.

Nous remercions tous les participants.

Félicitations à tous.

En 2019, la troisième édition va être organisée. N'hésitez pas à vous inscrire.



Un village fleuri, c'est le signe d'une commune accueillante et soucieuse du respect de l'environnement.

Le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes.

Cette année, la commune a tenté sa chance pour l'obtention de ce label.

Un dossier de participation a été déposé et nous avons obtenu notre première fleur.



CEREMONIES

CADRE DE VIE



Le 06 Janvier 2018 REMISE DE MEDAILLE André BOUILLAULT Joseph PERRIER

A l'occasion de la cérémonie des vœux, ont été honorés pour reconnaissance des services rendus au sein de la commune :

- André BOUILLAULT, Maire a reçu une médaille de vermeil des mains du Député Bertrand SORRE.
- Joseph PERRIER, adjoint au Maire a reçu des mains du Sénateur Jean BIZET la médaille d'Or.

Le 24 Février 2018 DEPART EN RETRAITE de Martine ANFRAY



Le 01 Janvier 1988, a été titularisée à son poste de cuisinière. Une cérémonie a été organisée pour fêter ses trente années de service à la cantine de l'Ecole du Bocage à ROMAGNY où elle a confectionné chaque jour de classe les repas des enfants. A compter du 01 Février 2018, elle a choisi de faire valoir ses droits à la retraite. Entourée de sa famille (enfants et petits-enfants) Martine a reçu par Marie-Hélène FILLATRE suppléante du député Bertrand Sorre la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale vermeil en reconnaissance du travail accompli.

Merci à Martine pour toutes ses nombreuses années de service

Le 04 Mars 2018 Repas des Cheveux Blancs sur FONTENAY

Les doyens présents :
Marie-Louise HEUDES 95 ans
Bernard BESNIER 84 ans





Le 1^{er} Octobre 2018 Concours Gastronomique

Comme chaque année, La Confrérie Gastronomique des Vikings du Bocage Normand a organisé un concours gastronomique le lundi 1^{er} octobre 2018.

Les plats présentés étaient :

- entrées froides ou chaudes,
- en plat cuisiné, les volailles, le veau, le bœuf, le porc, le poisson,
- en dessert, un gâteau pour huit personnes.

Félicitations aux participants



Le 21 Octobre 2018

Repas des Cheveux Blancs sur ROMAGNY

Les doyens présents :

Mme POULAIN, 93 ans
Mr PAIGNON, 90 ans



Charade

Mon premier est la première lettre de l'alphabet.
Mon second est une note de musique.
Mon troisième est utilisé au golf.
Mon quatrième est un mot de liaison.
Mon tout est précieux.

Réponse : amitié



Le 23 Octobre 2018 COMMERATION

--

Anniversaire du centenaire de la mort du Caporal-Chef Germain LORIER

Le caporal Germain Lorier est mort pour la France le 23 octobre 1918 à Palings en Belgique, dernier combattant du canton de Mortain. En présence de la famille LORIER, à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa mort, un dépôt de gerbe a été effectué en reconnaissance par André Bouillault, maire de Romagny-Fontenay.



Le 21 Décembre 2018

Arrivée du Père Noel, lors du repas de Noel des Enfants de l'école du Bocage



Le 21 Décembre 2018

Arrivée du Père Noel et distribution de cadeau à la garderie de Fontenay

Charade de Noël

Mon premier est le contraire de froid
Mon deuxième se trouve en haut d'une
chemise ou d'un manteau
Mon troisième vient en premier dans
l'alphabet
Mon tout s'offre souvent à Noël

Réponse : Chocolats (Chaud-coli-A)

ANIMATIONS

CADRE DE VIE



Le 2 et 3 Juin 2018 TRAIL DES CASCADES

Le Trail est organisé en collaboration avec l'athlétisme de Mortain, avec ces différentes disciplines :

- Trail nocturne de 9 kms
- Trail de 15 kms
- Défi des cascades
- Course en Duo de 3 kms
- Course des enfants
- Marche à pied
- Course d'orientation

**Kylian LAGREVE, Vainqueur
des participants de ROMAGNY
FONTENAY**



Les 9 et 10 Juin 2018 Fête communale Fontenay

Courses cyclistes
Après-midi pétanque
Vide grenier



Le 2 Octobre 2018 Fête communale Romagny de la Saint Denis

Le groupe folklorique de l'avant deux a animé la fête l'après-midi

1°) SUR FONTENAY

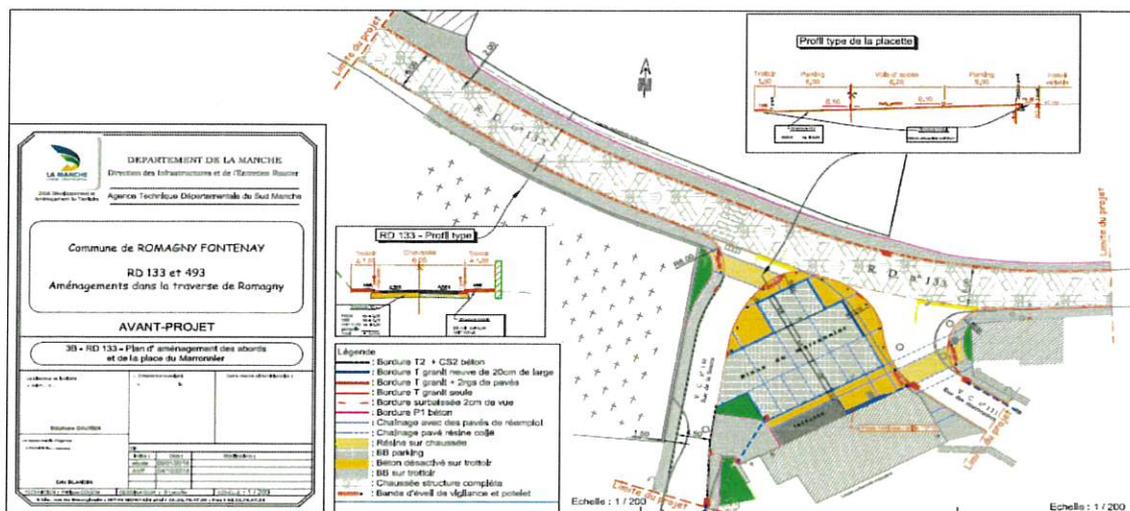
- Aménagement de sécurisation de la rue des Ecoles et de la route de la salle à Fontenay. Création d'un cheminement piétonnier, ralentissement de la vitesse et réfection de la bande roulante.



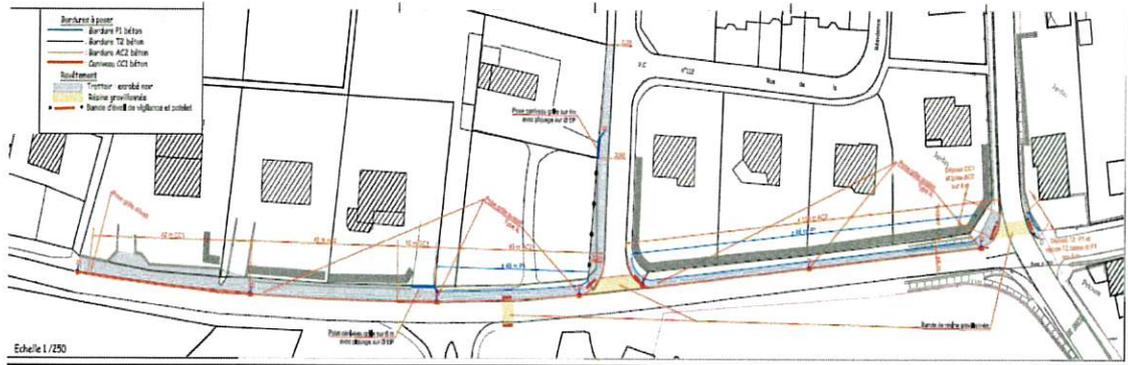
- Projet d'acquisition d'un terrain situé le haut Montier à Fontenay (Propriété Tollemer). Il faudra prévoir sa viabilisation en vue de créer un lotissement.

1°) SUR ROMAGNY

- Aménagement du carrefour de la RD 133 avec la place du Marronnier et de l'entrée du bourg (Les Charbonnelais) à Romagny



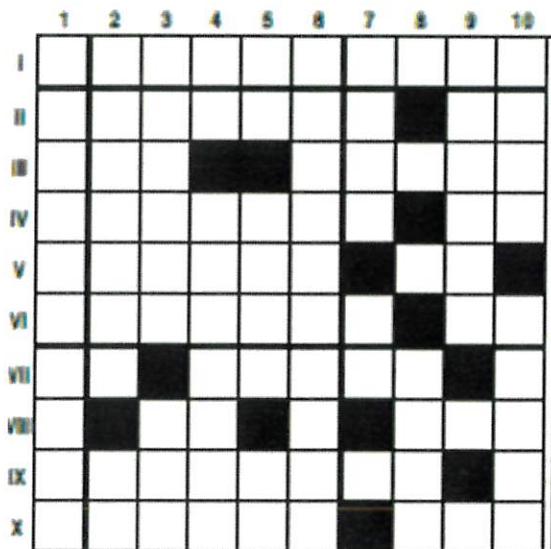
Aménagement d'un trottoir sécurisé le long de la RD 493 depuis le panneau agglomération en allant vers l'école du Bocage afin de permettre le cheminement des piétons surtout les scolaires.



- Effacement des réseaux à la Bouteillère
- Etude aménagement partiel des allées du cimetière de Romagny
- La mairie de répondant pas aux normes d'accessibilité, une étude d'aménagement PMR va être diligentée.
- Entretien des chemins communaux sur les deux communes, un programme va être organisé.

Mots croisés sur le thème de l'architecture

SOLUTION PAGE 27



HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. **II.** Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. **III.** Mastic de garnissage. Précède Noël. **IV.** Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. **V.** Publiai. Se jette dans l'Adriatique. **VI.** Château de poupe. Nanoseconde. **VII.** L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. **VIII.** Rapport en maths. Voie publique. **IX.** Entoure la cité médiévale. **X.** Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

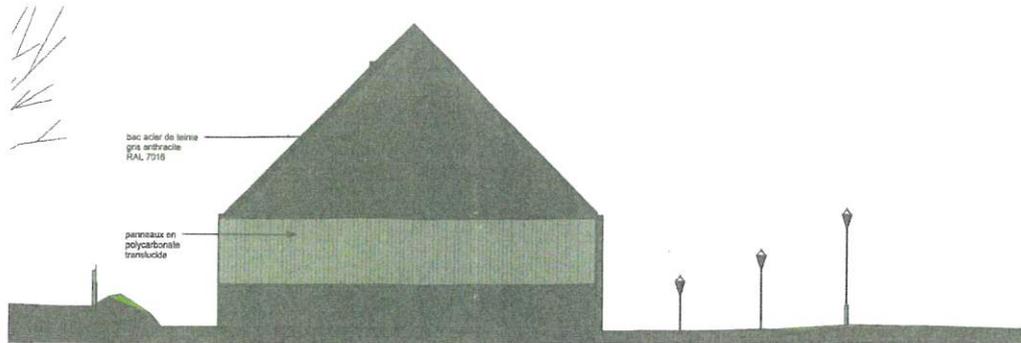
VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. **2.** Ouvrage d'art et d'eau. Négation. **3.** Pupitre. Vieille technique de télécommunication. **4.** Europe abrégée. Bâtiment de peintres. **5.** Strontium. L'OTAN outre-Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. **6.** Héritage du passé. **7.** Imagina. Au milieu du menu. **8.** Pierre de construction. **9.** Domine les fortifications. **10.** Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

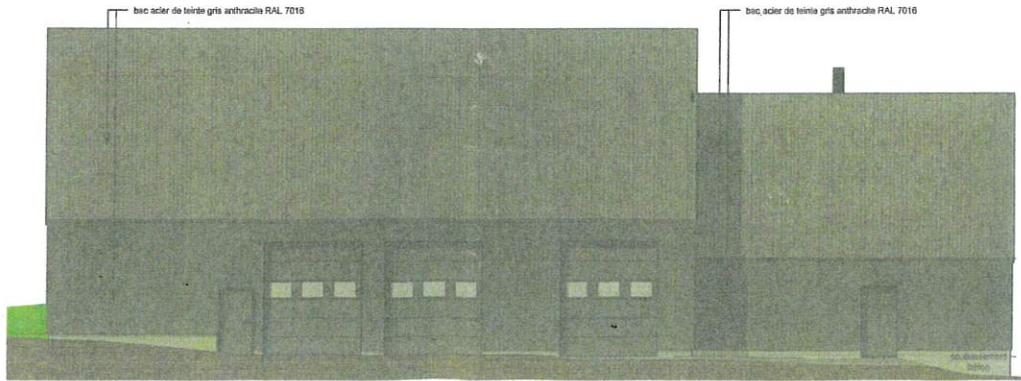
ATELIER MUNICIPAL

PROJET

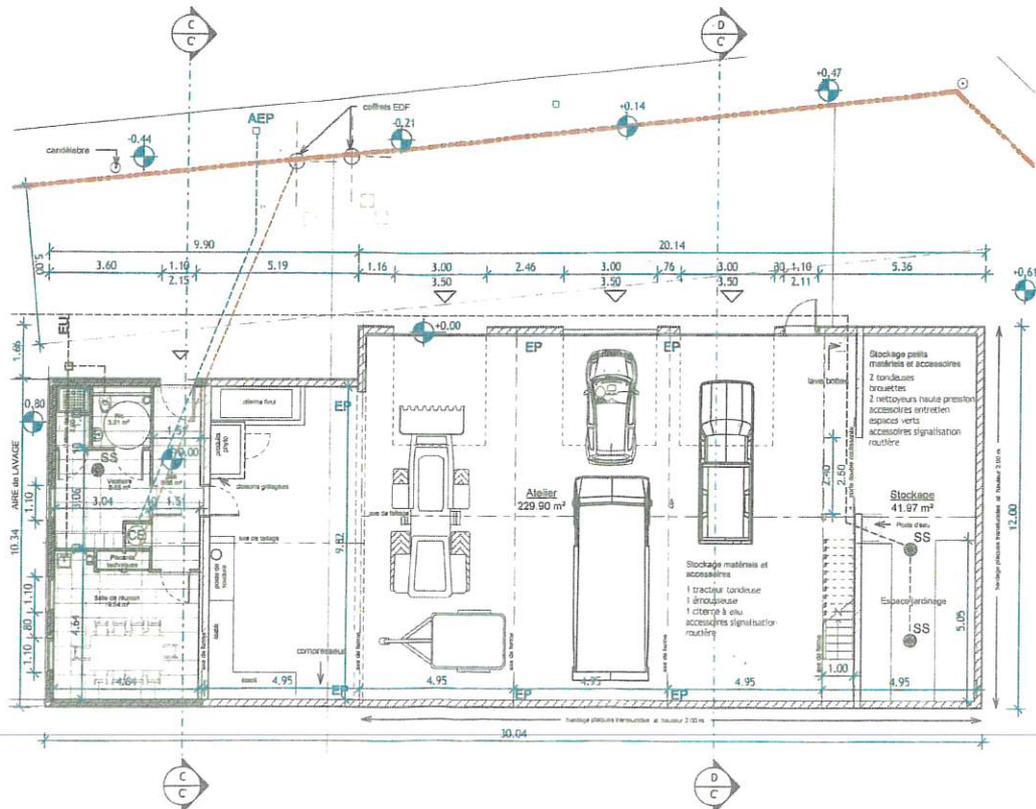
Construction d'un atelier communal au Lotissement la Source (Parcelle 1 et 2). Les locaux actuels sont inadaptés et non fonctionnels aux besoins d'aujourd'hui. Le permis est accordé et affiché sur les lieux.



Elévation Est
1 : 100



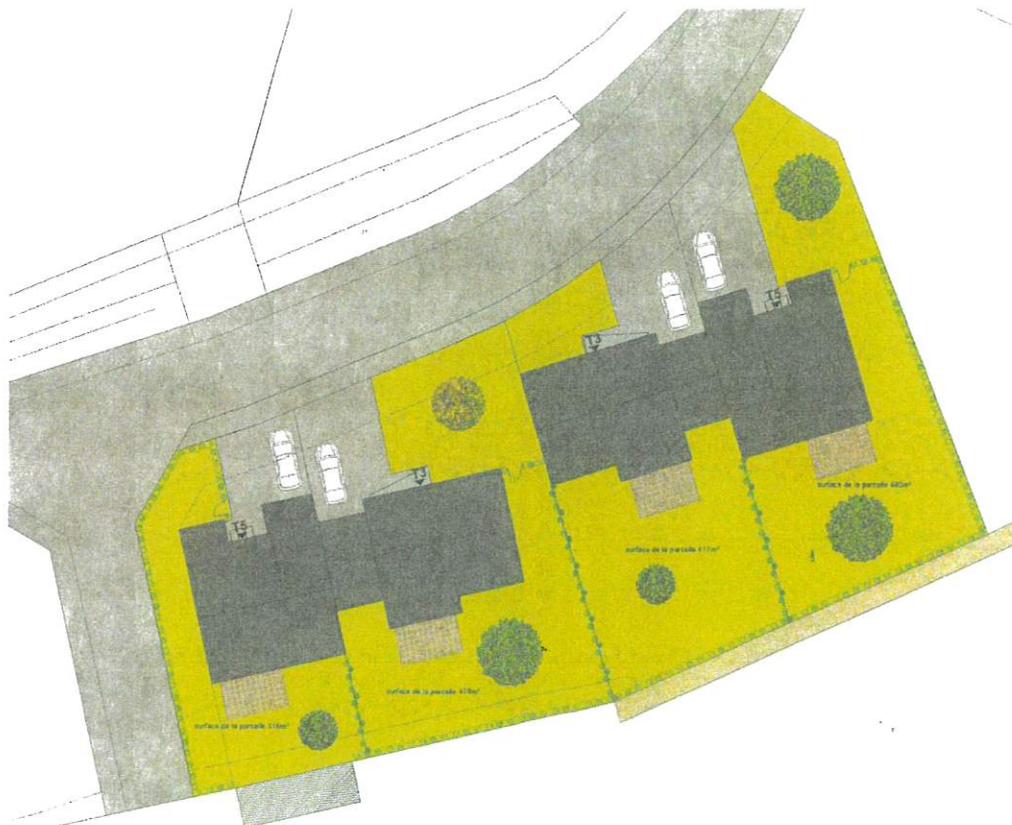
Elévation Nord



CONSTRUCTION DE MAISONS

PROJETS 2019

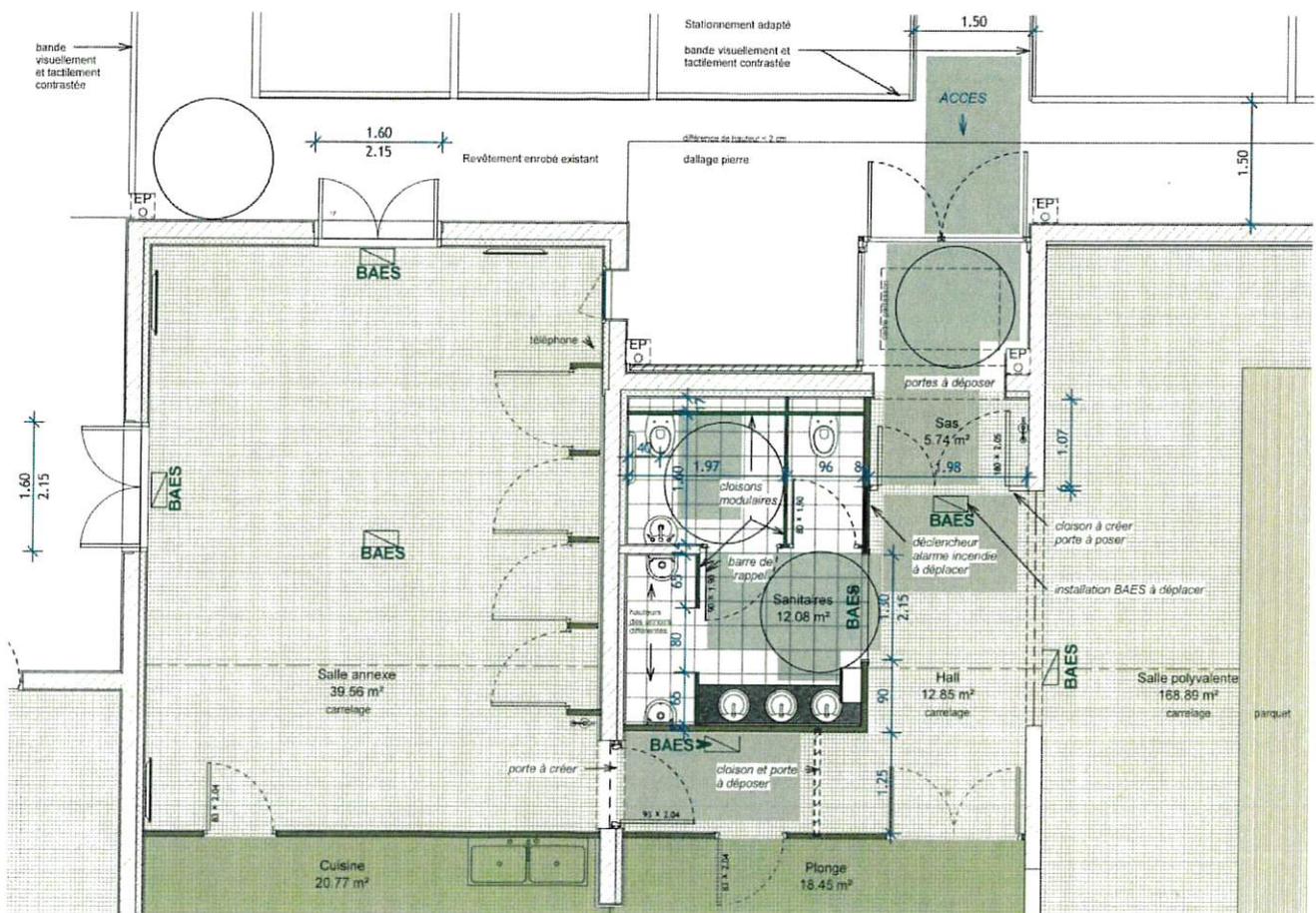
Le parc locatif de la commune est toujours occupé. La demande de location étant en constante augmentation le conseil municipal a décidé d'étudier la construction de maisons. L'accueil de nouvelles familles permettra de conforter nos écoles. Nous envisageons 4 maisons dans le lotissement La Source (Parcelle 3 et 4) probablement 2 T3 et 2 T5. Un prêt de 500 000 euros a été souscrit pour permettre de réaliser ce projet remboursable sur une durée de 10 ans à 0.94%.



SALLE DE FONTENAY

PROJET

Accessibilité et mise en conformité de la salle des fêtes de Fontenay
(Réhabilitation des sanitaires, remise à neuf du parquet et peinture)



REZ DE CHAUSSEE 1.50
1 : 50

Numérotation des rues

Le projet concernant la numérotation des rues est toujours en cours.

La numérotation des voies est un système permettant d'assigner un nombre unique à chaque domicile d'une personne, d'une activité ou d'une entreprise, afin de faciliter sa localisation.

Dénommer et numéroter les rues : pour qui et pourquoi ?

Sans numérotation officielle, la localisation des habitants est source de confusion et pose de plus en plus de problèmes.

Ce système facilite :

- **la bonne identification des habitants**
- **la rapidité d'intervention des secours ou du médecin de garde**
- **le bon acheminement du courrier et des colis**
- **la réussite des opérations de recensement**
- **la mise à jour de la liste électorale**
- **le déplacement des personnes qui ne connaissent pas la commune**

Le conseil municipal a retenu une numérotation séquentielle.

Elle consiste à numéroter de 2 en 2 depuis le début de la rue (mairie).

Les numéros pairs sont placés d'un côté de la rue et les numéros impairs sont placés de l'autre côté de la rue.

Nous aurons à financer l'achat des plaques numéros et des panneaux indicateurs.

Chaque foyer recevra un courrier l'informant de sa nouvelle adresse, sa date d'application et des modalités administratives qui en découlent.

Un peu d'histoire :

En France, Une première tentative de numérotation à Paris voit le jour sous Louis XVI. Le système actuel a été établi sous Napoléon I^{er}, le 4 février 1805 : la numérotation commence au bout de la rue le plus proche de la Seine avec les numéros impairs à gauche et les numéros pairs à droite dans le sens des numéros croissants.

Le décret de modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme, entré en vigueur le 1er janvier 2016, a permis aux auteurs de PLU(i) de réinterroger, avec les élus, leur manière de concevoir leur document d'urbanisme.

Son enjeu principal consiste à répondre à un besoin général de clarification, de mise en cohérence et de lisibilité des règles d'urbanisme, pour en faciliter l'utilisation et la traduction opérationnelle. Ce décret réaffirme le lien entre le projet de territoire, la règle et sa justification, par la traduction des objectifs structurants auxquels doit répondre le PLUi :

- le renforcement de la mixité fonctionnelle et sociale,
- la maîtrise de la ressource foncière et la lutte contre l'étalement urbain,
- la préservation et la mise en valeur du patrimoine environnemental, paysager et architectural.

La Communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie a la compétence en matière d'urbanisme. Elle peut conduire la modification, la révision ou l'élaboration de documents d'urbanisme tels que les PLUi.

Nous sommes arrivés pratiquement à la phase de l'enquête publique.

Elle se déroulera simultanément :

- Au siège institutionnel de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie 1 rue du Général Ruel à Avranches
- Dans les communes membres du territoire du Mortainais

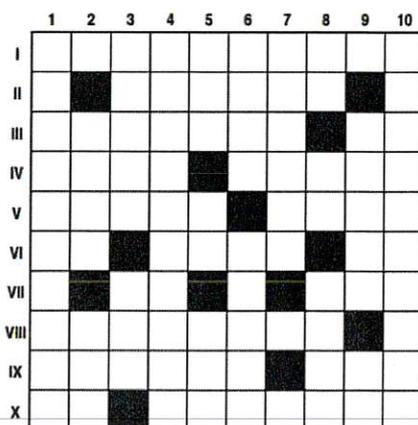
Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations sur le projet de PLUI aux lieux, jours et heures qui seront définis le cas échéant.

Il restera la dernière phase, l'approbation qui devrait intervenir en fin d'année 2019.

Suite à son approbation par le conseil communautaire, le PLUi entrera en vigueur sur les communes du territoire du Mortainais et remplacera les documents d'urbanisme aujourd'hui applicables sur les communes concernées.

Mots croisés sur l'écologie.

Résultat page 27



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fimes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquereil, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

DECHETS

INFORMATIONS

Voilà malheureusement l'état dans lequel nous avons retrouvé l'environnement des containers.



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Pôle Territorial du Mortainais



LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ?

Emballages (hors verre) et papiers



Colonnes jaunes ou bleues situées sur votre commune

Emballages verre



Colonnes situées sur votre commune

Déchets organiques de cuisine et de jardin



Sur votre tas de compost ou dans un composteur ou lombricomposteur

La collectivité propose des composteurs :
400 litres (20 €), 600 litres (30 €), 800 litres (40 €)
Plus de détails : demander le guide du compostage

LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES ?

Ordures ménagères résiduelles



Sac translucide

A déposer devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h la veille du jour de collecte.

Sac fourni par la collectivité, disponible en mairie ou au pôle territorial du Mortainais.*

Tous les autres déchets ? A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE*

Accès interdit aux véhicules d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes. Sortie du dernier véhicule à l'heure de fermeture de la déchèterie

Sachez aussi que jeter vos déchets dans la rue peut faire l'objet d'une amende pénale. Voici ce que dit la loi :

« Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- 180 € au-delà de ce délai.

FRELONS ASIATIQUES

INFORMATIONS



Lutte collective contre les frelons asiatiques.

Un arrêté préfectoral en date du 16/02/2018 confirme l'organisation collective de la lutte contre le frelon asiatique et la confie au FGDON (Fédération Départementale

des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche).

Le programme départemental repose sur 4 axes :

- La sensibilisation et la prévention,
- La surveillance du territoire,
- La lutte en protection de rucher,
- La lutte par la destruction de nids,
- Destructions des nids de frelons asiatiques.

Les collectivités sont appelées à s'engager dans la lutte collective contre les frelons asiatiques par la signature d'une convention et la participation au financement de la lutte collective.

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon	<p>Frelon asiatique, <i>Vespa velutina</i></p>		<p>Frelon européen, <i>Vespa crabro</i></p>
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).

Piège à Frelon Asiatique

Certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur de ce piège. Prenez beaucoup de précautions pour vous en débarrasser. Placez-le dans un seau ou une baignoire. Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons. Attendez 24 heures ; mettez le piège à la poubelle. Remplacez-le par un autre si besoin.

Appât Pour 1 L de mélange : 40 cl de bière brune ou vieux cidre + 40 cl de vin blanc sec + 20 cl de sirop de fruit rouge



Si vous avez un nid de frelons asiatique,

Ce que vous devez faire :



- venir le signaler en Mairie.
- Me mettre en sécurité,
- Rester à distance du nid pour ne pas subir d'attaque collective.

Ce que vous ne devez pas faire :



- Approcher du nid ou réaliser une activité susceptible de déranger la colonie en attendant la destruction (débroussaillage ou toute source de vibration à proximité du nid).

En 2018, la commune a financé à hauteur de 3000€ pour la destruction de 46 nids de frelons asiatiques.

→ Pacte civil de Solidarité

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

A compter du 01 Novembre, la procédure pour se « pacser » ne se fait plus au tribunal d'instance mais directement en mairie ou chez un notaire (comme précédemment). Vous pouvez contacter la mairie de votre commune pour demander les pièces à fournir.

→ Carte d'identité

Depuis le 1er Mars 2017, il n'est plus possible de demander une carte d'identité en Mairie de Romagny Fontenay, ni demande, ni renouvellement. Il faut désormais vous adresser aux mairies habilitées (Mortain, SAINT Hilaire du Harcouët).

Vous pouvez vous procurer le dossier à remplir à la mairie de Romagny Fontenay.

→ Recensement à 16 ans.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire soit :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait [élection de domicile](#).

- Le recensement permet :
- à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#).
- de passer tous les concours et examens nationaux, dont le [baccalauréat](#), le [CAP](#) mais aussi le [permis B](#).
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

→ Divagation d'animaux

Les maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux au titre de leur pouvoir de police générale (articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales). Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables.

ASSOCIATIONS

INFORMATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	ACTIVITES	PRESIDENT	TELEPHONE	LIEU DE L'ACTIVITE
AFN et Anciens Combattants	Association d'Anciens Combattants	HAMEL Rémy	02.33.59.12.07	Romagny
Anciens Combattants	Association d'Anciens Combattants	TURMEL Louis	02.33.59.10.45	Fontenay
APE	Association Parents d'Elèves	AUVRAY Cédric	06.82.51.09.13	Romagny
Arts et Loisirs	Tennis de table	VAUDOU René	02.33.49.43.61	Fontenay
Association Sportive et Culturelle		VEXIER Manuel	06.99.43.05.17	Fontenay
CLAR	Comité Loisirs Animations Romagny	HESLOUIS Odile	02.33.59.12.70	Romagny
Club de l'Amitié	Randonnée Pédestre Club informatique Intégration des Anglais	HAMEL Rémy	02.33.59.12.07	Romagny
Comité des Fêtes		LECHAPLAIN Francis	06.01.81.20.40	Fontenay
Entr'N Danse	Danse de Salon	LABRUYERE André	02.33.59.29.54	Fontenay
La Bécassine	Société de Chasse	BRETONNIER Michel	02.33.59.29.27	Romagny
Les 3 coups	Théâtre	HOMO Pierre	06.66.39.52.03	Romagny
Les Cœurs Joyeux	Club du 3 ^{ème} Age	MAURAI Eliane	02.33.59.23.13 06.77.92.99.63	Fontenay
Salle de la Romagnaise	Gestion de Salle	CHARUEL Claudine	2.33.59.23.57	Romagny



→ Services administratifs

Mairie ROMAGNY

Lundi : 13h30 à 17h30
 Mardi : 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
 Mercredi : 9h à 12h15
 Jeudi : 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
 Vendredi : 9h à 12h15 et 13h30 à 17h30
 Samedi : 9h 30 à 12h

FONTENAY

17h à 19h

 10h à 12h

Email : mairie.romagny@wanadoo.fr
 Site internet : www.romagny50.fr

mairie.fontenay@wanadoo.fr

→ Paroisse

Curé Pascal PIEN - 02.33.59.01.03 - Email: paroisse.mortain@diocese50.fr
 Maurice LAIR – 12 rue du stade – Fontenay – 02.33.69.45.64
 Cécile PACILLY - le Doigtyger – Romagny - 02.33.59.01.80

→ Horaires de la déchèterie Mortain

- Lundi Mercredi Jeudi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	L	U	S	T	R	A	D	E
II	E	Q	U	E	R	R	E		O	S
III	L	U	T			A	V	E	N	T
IV	V	E	R	A	N	D	A		J	E
V	E	D	I	T	A	I		P	O	
VI	D	U	N	E	T	T	E		N	S
VII	E	C		L	O	I	N	G		P
VIII	R		P	I		O		R	U	E
IX	E	N	C	E	I	N	T	E		E
X	S	E	V	R	E	S		S	U	R